REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOULIHERNE
DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 SEPTEMBRE 2024

Mouliherne

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 2 septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Mouliherne, régulièrement convoqué le 27 août, s'est réuni dans la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le maire.

M. Olivier REMBERT a été nommé secrétaire de séance.

***Etaient présents :** Alain BOURDIN – Laurent FERTE – Pierrette GILLIER - Stanislas HUART - Paul HERVÉ - Jean-Paul GUIDOIN – Sylvaine HERVÉ - Bruno DE COLIGNY –Valérie DELAIRE – Charlotte GIRARD –Romain CANTIN - Olivier REMBERT*

***Etaient absents excusés :** Guillaume DE LA TULLAYE (Pouvoir à Alain BOURDIN) – Sandrine FAUVEAU (Pouvoir à Stanislas HUART) - Arnaud LENUD*

1. *Inscription de la boucle équestre/VTT du Nord Saumurois au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée non motorisée.*
2. *Attribution du marché de travaux pour « La rénovation énergétique de la cantine »*
3. *Demande de subvention Fonds Vert « Cantine »*
4. *Convention La Poste*
5. *Achat parcelle privée*
6. *Questions diverses*

Le conseil municipal approuve le PV du conseil municipal du 1er juillet dernier, à l'unanimité. Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'inscrire un nouveau point à l'ordre du jour : Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajouter ce nouveau point à l'ordre du jour.

INSCRIPTION DE LA BOUCLE EQUESTRE/VTT DU NORD SAUMUROIS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE NON MOTORISEE :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve l'ouverture au public des chemins ruraux non encore ouverts, approuve la demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, de l'itinéraire, pour la (les) pratique(s) suivante(s) : équestre, VTT ; approuve la convention relative aux modalités de passage, de balisage et d'entretien des sentiers ci-annexée, à conclure avec le Département ; autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ; approuve les conventions concernant les propriétés privées traversées par l'itinéraire et autorise Monsieur le Maire a signé lesdites conventions avec les deux propriétaires concernés.

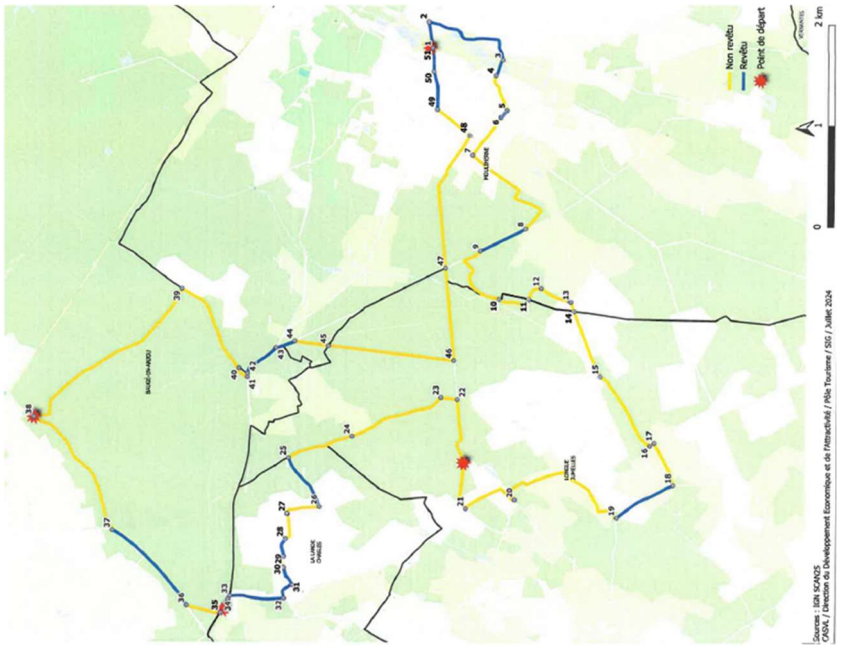

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR « LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE » : Après délibération, le Conseil Municipal approuve le projet tel que présenté par Monsieur le Maire et choisit les entreprises suivantes pour le marché de rénovation énergétique de la cantine : Lot 1 : VIF FACADES / Lot 2 : BUSSON PATRICK / Lot 3 : SARL DELALANDE RETHORE / Lot 4 : SARL DELALANDE RETHORE pour un montant total du projet de 99 693, 53 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT « CANTINE » : Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le projet de rénovation énergétique de la cantine et sollicite une subvention d'un montant de 26 984, 82 €, dans le cadre du Fonds Vert.

CONVENTION LA POSTE : Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de renouveler la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation forfaitaire de 1335 € par mois et conformément aux nouvelles modalités de gestion, avec des offres de service élargies et rémunération valorisante pour l'agent. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat proposée.

ACHAT PARCELLE PRIVÉE : Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée A n°1009, situées sur la commune de Mouliherne au prix de 1 euro le mètre carré, plus les frais d'achat pour des projets municipaux futurs.

VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPÉRATIONS DE RÉPARATION DU RÉSEAU DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : La collectivité de Mouliherne décide de verser un fonds de concours de 75% soit 6 056, 40 € Net de Taxe au profit du SIEML pour l'opération suivante : DEV221-24-127 Suite vandalisme, réparation du réseau de l'armoire C5, Chemin du Châtaignier

QUESTIONS DIVERSES :

VIDEOPROTECTION : Monsieur le Maire a rencontré deux entreprises. Les retours d'offre devraient se faire fin septembre. Les entreprises viendront exposer leurs projets devant le Conseil Municipal.

BOULANGERIE : Il est rappelé que la boulangerie fermera ses portes fin octobre. Une mauvaise nouvelle vient s'ajouter à la première : les propriétaires veulent vendre pour 140 000 euros. L'assemblée délibérante devra prendre une décision très rapidement sur l'éventuel rachat des locaux.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Une réunion en visio est programmée le 30 septembre de 16h à 17h avec les services de Saumur Val de Loire. Les membres de la commission peuvent être présents.

EGLISE : Une réunion concernant l'église aura lieu en novembre avec la Fondation du Patrimoine, L'ABF, le cabinet Architrav et le Conseil municipal. La date sera définie très prochainement. Cette réunion a pour but d'avancer sur le projet de travaux à l'église.

ECOLE : La rentrée s'est bien déroulée, 70 élèves ont été accueillis ce matin. Cette année la direction est assurée par Madame Cécile LEBLED, Madame SAUTEJEAU est à mi-temps sur l'école car elle occupe une autre fonction le reste du temps. Une remplaçante sera donc là deux fois par semaine. Deux nouveaux agents ont été recrutés. Il s'agit de Madame Mélanie CHEVÉ et Madame Céline BOUDIA. Elles assureront la surveillance de la cantine, de la garderie, du transport scolaire et l'entretien des bâtiments communaux. Pour information, une nouvelle alarme a été installée. L'installation de la fibre et du nouveau matériel téléphonique est prévue courant septembre.

CIMETIERE : L'exhumation des premières concessions de la procédure de reprise a eu lieu. 12 concessions ont ainsi pu être relevées sur les 14 initialement prévues. Un caveau en bon état sera revendu par la commune. Les allées du cimetière sont de plus en plus impactées par les intempéries. Une solution doit être trouvées rapidement.

COMMISSION FLEURISSEMENT : La commission se réunira cette semaine afin d'évoquer l'installation d'une tyrolienne à la Louisière ainsi que d'autres jeux pour compléter l'air déjà en place. Des petites améliorations sur le sentier longeant la Riverolle seront aussi étudiées.

COMPLEMENTAIRE SANTE COMMUALE : Il semblerait que tous les moulihernais ne soient pas informé de cette offre. La commune va communiquer davantage sur ce dispositif.

ASSOCIATIONS : Il est rappelé que le club omnisport propose des séances de Gym Séniors. Cette année les cours auront lieu le jeudi de 16h à 17h. La reprise des cours se fera le jeudi 19 septembre à la salle de sport.

Le club de football loisirs a été créé, le bureau est constitué. Ce dernier est affilié au district et est engagé dans le changement de loisirs du groupe Saumurois.

Une journée d'endurance équestre est organisée comme tous les ans par l'association Mouliherne Endurance Equestre sur la base de loisirs de La Louisière le dimanche 15 septembre prochain. Les bénévoles sont les bienvenus.

La foire aux pommes aura lieu le 19 et 20 octobre 2024. Une trentaine de caisses à savon prendre le départ le samedi. La Banda Allonnaise viendra animer cette journée. Et le vide grenier aura lieu le dimanche avec la traditionnelle vente de jus de pommes et de beignets. Cette année un parking spécial bénévoles et PMR sera mis en place route de Beaufort. L'accès se fera grâce à des laisser passer.

La municipalité rencontrera l'APPM le 17 septembre prochain pour un projet d'animation dans la commune.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL EST PRÉVUE LE LUNDI 7 OCTOBRE 2024 A 18H30.

La séance est levée à 20h35.